



Si je porte plainte ?



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT



Plan d'accès

En RER + BUS

RER D (Creil - Orry-la-Ville - Melun Malesherbes)
Arrêt Gare de Pierrefitte - Stains
Puis bus n° 150 direction Porte de la Villette
Arrêt Mairie de Stains.

EN MÉTRO + BUS

Méto 13 direction Saint-Denis Université
Arrêt Saint-Denis Université

Puis bus n° 253
direction Mairie de Stains
Arrêt Marcel Pointet

Ou bus n° 255 direction Stains-Les Prévoyants
Arrêt François Bégué.

Azzedine TAIBI

Maire de Stains
Conseiller Général
Vice-Président de Plaine Commune

Fabienne TESSIER KERGOSIEN

Adjointe au Maire,
déléguée à l'Égalité Femme/Homme,
au logement et à l'habitat

et Le réseau de professionnel-le-s de Stains
"Lutte contre les violences faites aux femmes"

ont le plaisir de vous inviter à une conférence débat :

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014 de 14h00 à 17h30

À l'Espace Paul-Éluard - Salle de la Luciole
Place Marcel Pointet à Stains

Violences conjugales : Si je porte plainte, que va-t-il se passer ?

Des femmes victimes de violence craignent de porter plainte ne connaissant par les suites qui seront données à leur plainte. Dans un souci de mieux accompagner ses femmes, il nous a semblé important d'aborder :

Les suites judiciaires et les réponses pénales après un dépôt de plainte, les mesures concernant l'auteur des violences, les mesures d'accompagnement, de prévention de la récidive, les groupes d'expression et de responsabilisation, le contrôle judiciaire après le jugement...

En présence de :

M. Ernest ETIENNE, Officier de police Judiciaire, Chef d'unité de la Brigade de protection des familles

Mme Anne Laure MESTRALLET, substitut du Procureur au parquet de Bobigny en charge de la direction de la division de l'exécution des peines également en charge de l'expérimentation femme en TGD (très grand danger)

M. Ludovic DARDENNE du PAJE (Pôle d'Accompagnement Judiciaire Éducatif), référent violences conjugales, intervenant socio-éducatif.

M. Régis CLAUDEPIERRE du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), directeur d'insertion et de probation, responsable de la commission Violences faites aux femmes.

Au plaisir de vous compter parmi nous, merci de confirmer votre participation
auprès de : nadine.bricoutlagarrigue@stains.fr – 01 49 71 83 60